



Rubrique: Décisions et citations judiciaires dans la FOSC

Sous-rubrique: Décision du tribunal de commerce

Date de publication: SHAB 24.06.2022

Date d'échéance prévue: 24.07.2022

Numéro de publication: UV01-0000002065

Entité de publication

Tribunal du district d'Entremont, Rue du Collège 2, 1933 Sembrancher

Décision concernant les lacunes d'organisation Hofflo SA

Entité requérante:

Registre du commerce du Bas-Valais

Entité défenderesse:

Hofflo SA
CHE-294.818.150
Route de Verbier 13
1934 Le Châble VS

Indications sur la décision de justice:

La société est dissoute et sera liquidée, selon les dispositions applicables à la faillite, par l'office des faillites du Bas-Valais

Date de la décision : 21.06.2022

Instance de décision judiciaire:

Tribunal du district d'Entremont
Rue du Collège 2
1933 Sembrancher

Remarques juridiques complémentaires:

Une motivation écrite sera remise aux parties si l'une d'elles en fait la demande dans le délai de 10 jours.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 04.07.2022

Si les parties ne demandent pas la motivation dans le délai de 10 jours, elles seront réputées avoir renoncé à l'appel ou au recours.

Point de contact:

Tribunal du district d'Entremont,
Rue du Collège 2,
1933 Sembrancher